



Les abeilles butinent, protégeons-les !

Respectez les bonnes pratiques phytosanitaires



1. Les traitements insecticides et/ou acaricides sont interdits, sur toutes les cultures visitées par les abeilles et autres insectes pollinisateurs, pendant les périodes de floraison et de production d'exsudats.
2. Par **dérogation**, certains insecticides et acaricides peuvent être utilisés, **en dehors de la présence des abeilles**, s'ils ont fait l'objet d'une évaluation adaptée ayant conclu à un risque acceptable. Leur autorisation comporte alors une mention spécifique "emploi autorisé durant la floraison et/ou au cours des périodes de production d'exsudats, **en dehors de la présence des abeilles**".
3. Il ne faut **appliquer un traitement sur les cultures que si nécessaire** et veiller à respecter scrupuleusement les conditions d'emploi associées à l'usage du produit, mentionnées sur la brochure technique (ou l'étiquette) livrée avec l'emballage de la spécialité commerciale autorisée.
4. **Afin d'assurer la pollinisation des cultures**, de nombreuses ruches sont en place dans ou à proximité des parcelles en fleurs. Il faut **veiller à informer le voisinage de la présence de ruches**. Les traitements fongicides et insecticides qui sont appliqués sur ces parcelles, mais aussi dans les parcelles voisines, peuvent avoir un effet toxique pour les abeilles et autres insectes pollinisateurs. Il faut **éviter toute dérive** lors des traitements phytosanitaires.

Source : DGAL-SDQPV – avril 2015

Pois

RESEAU 2014 - 2015

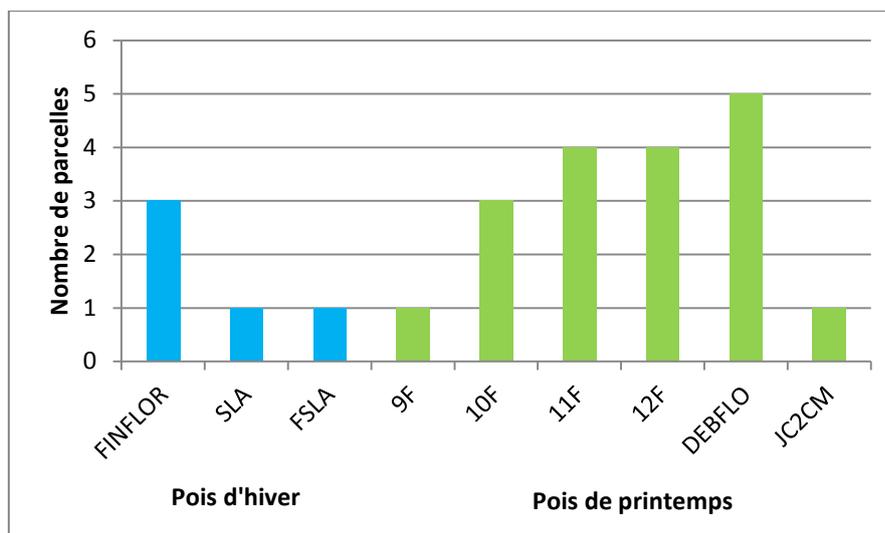
Les données sont actuellement collectées à partir de 31 parcelles comprenant 7 parcelles de pois d'hiver et 24 parcelles de pois de printemps.

Pour ce BSV, les observations ont été réalisées sur 5 parcelles de pois d'hiver et 18 parcelles de pois de printemps.

STADE DES POIS

Pois d'hiver : les parcelles observées sont entre les stades fin floraison et fin du stade limite d'avortement.

Pois de printemps : les parcelles observées sont entre le stade 9 feuilles et jeunes gousses 2 cm.



JG2CM : jeune gousse 2 cm : les gousses sont apparues et mesurent 2 cm de long
 FSLA : fin du stade limite d'avortement : dans la gousse, les graines mesurent plus de 6 mm de diamètre.

PUCERONS VERTS DU POIS (*ACYRTHOSIPHON PISUM*)

Contexte d'observations

La présence de pucerons verts du pois a été observée sur 4 parcelles de pois d'hiver et 10 parcelles de pois de printemps (note 2 sur les pois d'hiver correspondant à 11 à 20 pucerons par plante, note 1 sur pois de printemps correspondant à 1 à 10 pucerons par plante).

Période de risque

La période de risque pour le puceron vert du pois s'étend du **stade 10 feuilles – début de floraison à 2-3 semaines après la fin floraison**.

Seuil de nuisibilité

Le seuil de nuisibilité est atteint lorsqu'on dénombre **une dizaine de pucerons** par plante (note 1) (moyenne sur un comptage de 10 fois 4 plantes par parcelle).

En présence d'auxiliaires, renouveler le comptage afin de définir si ces auxiliaires peuvent maîtriser la population de pucerons.

Analyse de risque

La présence des pucerons s'est intensifiée depuis la semaine dernière.

Les parcelles de pois d'hiver et de printemps ayant atteint le stade 10 feuilles doivent faire l'objet d'une surveillance attentive de la présence de pucerons verts, et ce jusqu'à 3 semaines après la fin floraison.

Les auxiliaires doivent également être identifiés et suivis afin de permettre une analyse plus précise du risque pucerons.

Vous trouverez en annexe du [BSV protéagineux n°7](#) une description de cet insecte.



Abonnez-vous **gratuitement**
 aux BSV de la région Centre
<http://bsv.centre.chambagri.fr>



TORDEUSES DU POIS (*CYDIA NIGRICANA*)

Contexte d'observations

Des tordeuses ont été capturées sur 3 parcelles de pois d'hiver et 2 parcelles de pois de printemps (entre 10 et 60 captures cumulées par parcelle).

Période de risque

La période de risque pour la tordeuse du pois s'étend de **début floraison à fin floraison**.

Seuil de nuisibilité

Pour l'alimentation humaine ou pour un débouché semence, le seuil de nuisibilité est atteint lorsque l'on dénombre plus de **100 captures cumulées depuis le début de floraison**.

Pour l'alimentation animale, des seuils plus élevés sont tolérés, l'incidence sur le rendement étant faible. Le seuil de nuisibilité est atteint lorsque l'on dénombre plus de **400 captures cumulées depuis le début de floraison**.

Analyse de risque

Les parcelles de pois de printemps commencent à atteindre la période de risque. Attention, les pièges à tordeuses doivent être placés dans les parcelles au stade 12 feuilles.

Les pois d'hiver sont en période de risque ou commencent à sortir de cette période.

Le nombre de captures s'est intensifié depuis la semaine dernière.

Les pièges placés dans les parcelles de pois doivent être relevés régulièrement pour suivre l'arrivée des tordeuses du pois.

Vous trouverez [ici](#) une note sur la tordeuse du pois, publiée le 31 mars 2015.

BRUCHES DU POIS (*BRUCHUS PISORUM*)

Contexte d'observations

La plupart des parcelles de pois d'hiver ont dépassé le stade jeunes gousses 2 cm, période de risque pour la bruche.

Certaines parcelles de pois de printemps commencent à atteindre ce stade.

Période de risque

La période de risque pour la bruche du pois s'étend du **stade jeunes gousses 2 cm à fin floraison**.

La vigilance doit être renforcée dès que les températures atteignent **20°C deux jours consécutifs** pendant cette période.

Analyse de risque

Les pois de printemps commencent à atteindre la période de risque.

Les pois d'hiver sont en fin de période de risque.

La météo annoncée pour les prochains jours ne devrait pas être favorable à la présence de bruches.

Les parcelles de pois qui ont atteint le stade jeunes gousses 2 cm doivent néanmoins faire l'objet d'une surveillance attentive si les températures se maintiennent 2 jours consécutifs au-dessus de 20°C.

Vous trouverez en annexe du [BSV protéagineux n°8](#) une description de cet insecte.

AUTRES RAVAGEURS

Des attaques d'**oiseaux** ont été signalées sur plusieurs parcelles de pois.

ASCOCHYTOSE DU POIS (*ASCOCHYTA PINODES*)

(Anciennement nommée Anthracnose)

Contexte d'observations

La présence de la maladie a été signalée sur les 4 parcelles de pois d'hiver, principalement sur la partie inférieure, mais elle atteint également la partie supérieure de certaines plantes.

On signale que 30% à 50% de la partie inférieure des plantes sont touchés sur deux parcelles ; au-delà de 35%, l'attaque est considérée comme grave et l'impact sur le rendement est quasi certain.

La maladie est également observée sur 2 parcelles de pois de printemps, sur la partie inférieure des plantes (jusqu'à 15% de la partie inférieure touchée).

Période de risque

Les symptômes doivent être surveillés :

- Sur le pois d'hiver, de la levée jusqu'à la fin du stade limite d'avortement
- Sur le pois de printemps, du stade 9 feuilles jusqu'à la fin du stade limite d'avortement

Analyse de risque

La maladie semble avoir peu évolué depuis la semaine dernière.

La maladie progresse par temps doux et humide, du bas vers le haut de la plante.

La surveillance des parcelles de pois d'hiver et de printemps doit se poursuivre de manière attentive.

Vous trouverez en annexe du [BSV protéagineux n°10](#) une description de cette maladie.

MILDIU DU POIS (*PERONOSPORA PISI*)

Contexte d'observations

La présence de la maladie a été observée sur 3 parcelles de pois d'hiver ainsi que sur 2 parcelles de pois de printemps (traces), en contamination secondaire.

La maladie a également été observée sur une parcelle de pois de printemps en contamination primaire, sur 30% des plantes.

Période de risque

Le mildiou du pois doit être observé :

- De la levée jusqu'au stade 8 feuilles pour les contaminations primaires
- Du stade 9 feuilles au stade limite d'avortement pour les contaminations secondaires.

Analyse de risque

Un traitement de semence approprié permet d'éviter les contaminations primaires.

Les contaminations secondaires semblent avoir peu progressé depuis la semaine dernière.

La surveillance des parcelles de pois d'hiver et de printemps doit être poursuivie.

BOTRYTIS ET SCLEROTINIA

Contexte d'observations

La présence de botrytis a été observée sur 1 parcelle de pois d'hiver. Le sclérotinia n'est pas signalé pour l'instant.

Période de risque

Les symptômes de ces deux maladies doivent être surveillés à **partir des premières chutes de pétales, donc de la floraison jusqu'à la fin du stade limite d'avortement.**

L'arrivée de ces maladies coïncide avec la chute des pétales qui, en tombant sur les jeunes gousses, provoquent la contamination de ces dernières. En conditions douces et humides, les maladies se développent.

Analyse de risque

Les parcelles de pois d'hiver doivent faire l'objet d'une surveillance attentive pour ces maladies, ainsi que les parcelles de pois de printemps en floraison.

Une attention particulière doit être portée aux parcelles irriguées.

Vous trouverez en annexe de ce BSV une description du botrytis.

AUTRES MALADIES DU POIS

L'oïdium et la rouille sont absents des parcelles de pois observées.

Féveroles

RESEAU 2014 - 2015

Les données sont actuellement collectées à partir d'une unique parcelle de féveroles de printemps (CHATEAUROUX, 36).

Le faible nombre de parcelles observées ne permet pas de réaliser une analyse exhaustive du risque sur féveroles en région Centre : une analyse de vos propres parcelles est nécessaire, en vous référant aux seuils indiqués dans ce BSV.

STADE DES FEVEROLES

Les féveroles de printemps observées sont au stade début de floraison

PUCERONS NOIRS DE LA FEVE (*APHIS FABAE*)

Période de risque

La période de risque pour le puceron noir de la fève s'étend du **stade 10 feuilles – début de floraison jusqu'à la fin du stade limite d'avortement.**

Seuil de nuisibilité

Le seuil de nuisibilité est atteint lorsque **10% des tiges portent un manchon d'au moins 1 cm.**

En présence d'auxiliaires, renouveler le comptage afin de définir si ces auxiliaires peuvent maîtriser la présence des pucerons.

Analyse de risque

Les parcelles de féveroles ayant atteint le stade 10 feuilles doivent faire l'objet d'une surveillance attentive de la présence de pucerons noirs, et ce jusqu'à la fin du stade limite d'avortement (épaisseur de la gousse supérieure à 10mm).

Les auxiliaires doivent également être identifiés et suivis afin de permettre une analyse plus précise du risque pucerons.

Vous trouverez en annexe du [BSV protéagineux n°9](#) une description de cet insecte.

BRUCHES DE LA FEVE (*BRUCHUS RUFIMANUS*)

Période de risque

La période de risque pour la bruche de la fève s'étend du **stade jeunes gousses 2 cm à fin floraison.** La vigilance doit être renforcée dès que les températures atteignent **20°C deux jours consécutifs** pendant cette période.

Analyse de risque

Les parcelles de féveroles qui ont atteint le stade jeunes gousses 2 cm doivent faire l'objet d'une surveillance attentive de la présence de bruches de la fève, et ce jusqu'à fin floraison.

Vous trouverez en annexe du [BSV protéagineux n°9](#) une description de cet insecte.

ASCOCHYTOSE DE LA FEVEROLE (*ASCOCHYTA FABAE*) (Anciennement nommée Anthracnose)

Période de risque

Les symptômes doivent être surveillés :

- Sur féveroles d'hiver, à partir du stade 5-6 feuilles
- Sur féveroles de printemps, à partir du début floraison

Analyse de risque

La maladie progresse par temps doux et humide, du bas vers le haut de la plante.

Les parcelles de féveroles doivent continuer à faire l'objet d'une surveillance attentive de cette maladie.

Vous trouverez en annexe du [BSV protéagineux n°10](#) une description de cette maladie.

BOTRYTIS DE LA FEVEROLE (*BOTRYTIS FABAE*)

Période de risque

Les symptômes doivent être surveillés :

- Sur féveroles d'hiver, à partir du stade 5-6 feuilles
- Sur féveroles de printemps, à partir de la floraison

Analyse de risque

Un temps humide et doux est favorable au développement de la maladie.

Les parcelles de féveroles doivent continuer à faire l'objet d'une surveillance attentive de cette maladie.

Vous trouverez en annexe de ce BSV une description de la maladie.

ROUILLE DE LA FEVEROLE (*UROMYCES FABAE*)

La rouille sur féverole est relativement fréquente et préjudiciable ; elle provoque le dessèchement accéléré des plantes.

Période de risque

Les symptômes doivent être surveillés à partir de **la mi-floraison, jusqu'au début de la maturité physiologique** de la plante.

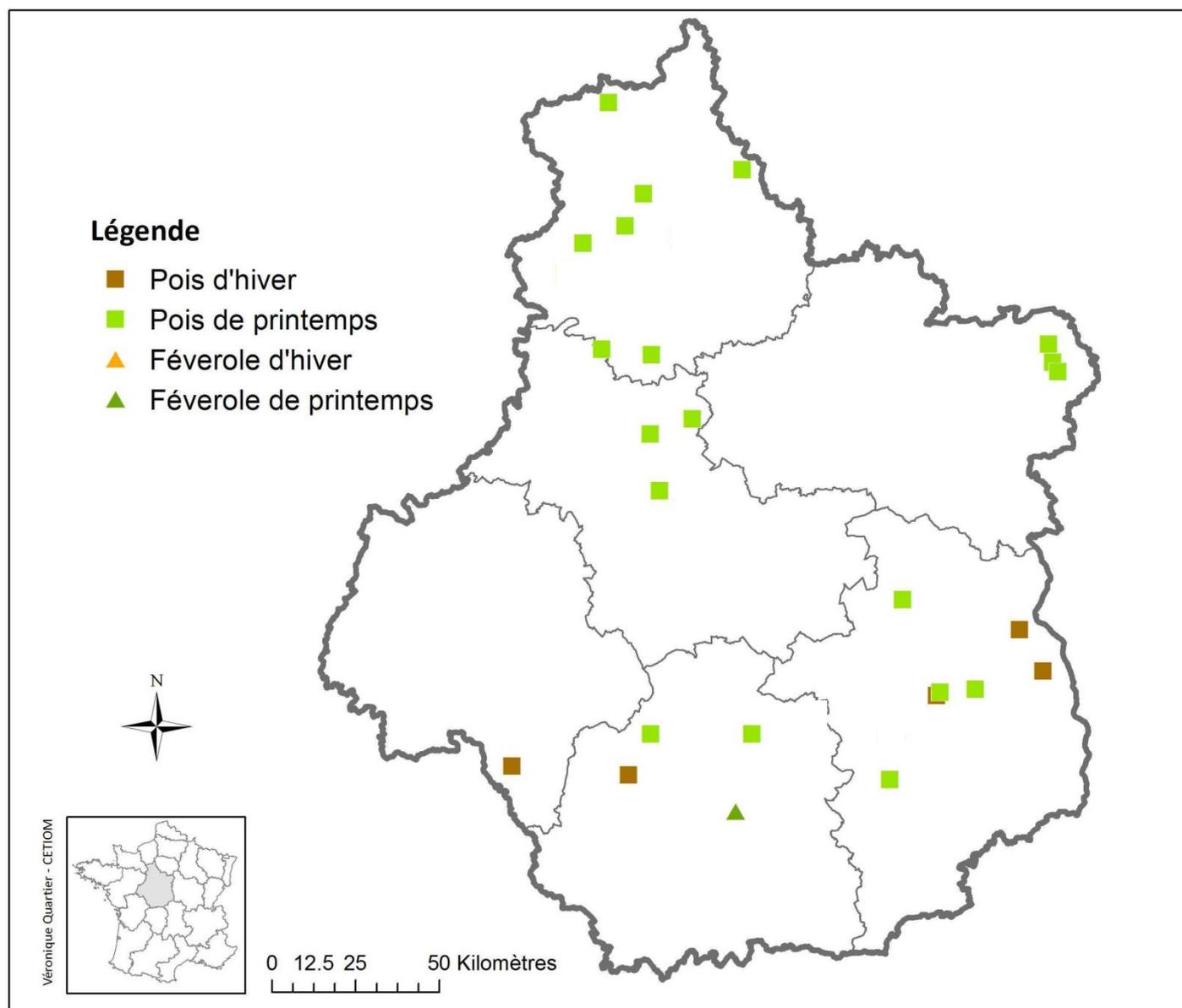
Analyse de risque

Les parcelles de féveroles en fleurs doivent faire l'objet d'une surveillance attentive de cette maladie.

Vous trouverez en annexe du [BSV protéagineux n°10](#) une description de cette maladie.

Annexes

Localisation des observations Réseau Pois Protéagineux 2015



Botrytis du pois (*Botrytis cinerea*)

Le botrytis, également appelée pourriture grise, est une maladie qui touche principalement les gousses de pois, et est provoquée par le champignon *Botrytis cinerea*. La maladie se manifeste à partir du point de jonction entre la corolle et la gousse. Ce champignon peut progresser rapidement en conditions de forte humidité et engendrer de fortes diminutions de rendement. Seul une période de faible hygrométrie peut ralentir le développement de la maladie.

Il faut observer durant la floraison, notamment en présence de forte hygrométrie et température.

Il est conseillé de protéger les gousses avant que les pétales de fleurs ne se collent dessus. Les produits utilisés ont plutôt une action préventive plutôt que curative.

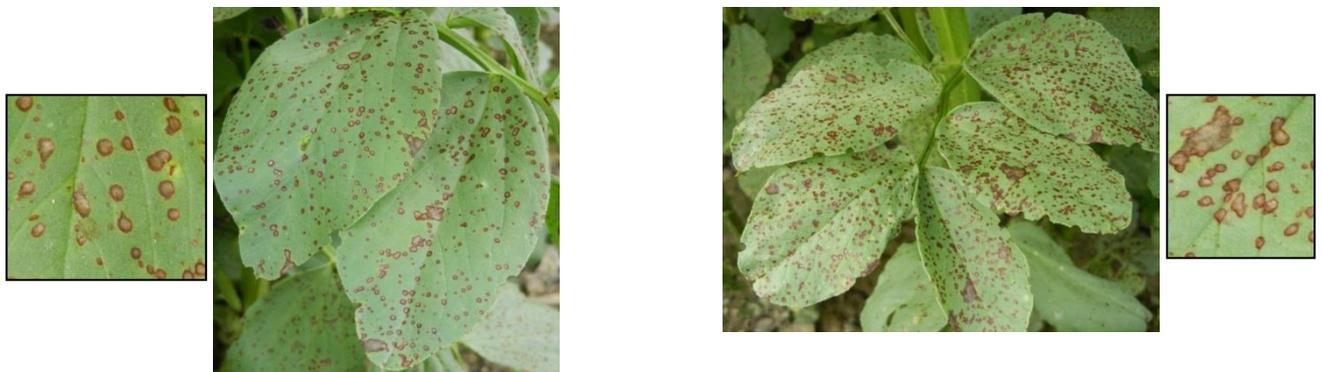


Botrytis de la féverole (*Botrytis fabae*)

Même si le Botrytis peut s'observer dès le début de végétation, le risque d'apparition de la maladie se situe principalement à partir de **début floraison jusqu'à la fin du développement des gousses**.

Le champignon forme de nombreuses ponctuations appelées "taches-chocolat", de quelques millimètres, de forme circulaire sur les folioles, les pétales et les gousses et de forme plus ovalisée sur les tiges (phase non agressive, souvent confondue avec l'ascochytose).

Si le climat doux et très humide persiste pendant plusieurs jours, les taches foncent, s'accroissent, et évoluent en nécroses de couleur brun-rouille. Les nécroses sont à l'origine de la défoliation des plantes, de la coulure des fleurs lorsqu'elles sont infectées, et dans les cas très graves de la verse et de la mort des plantes (phase agressive).



Anne MOUSSART - CETIOM

Ne pas confondre les maladies

La confusion entre le botrytis et l'ascochytose est fréquente en début d'attaque.

Botrytis (*Botrytis fabae*)

Nombreuses petites taches brunes (2-3 mm), uniformes et dispersées sur la feuille, qui finissent par provoquer des nécroses.



Ascochytose (*Ascochyta fabae*)

Généralement pas plus de 2 taches sur une feuille. Au départ de couleur cendrée, la tache s'élargit pour atteindre un diamètre supérieur à 3 mm. Les taches plus âgées sont de type "brûlure de cigarette" avec une plage blanche au centre. On peut distinguer des petits points noirs (pycnides) sur cette partie blanche.



Anne MOUSSART - CETIOM